

LE 501 DAIRE

JUN 2023

LE BULLETIN D'INFORMATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIS DE L'ALIMENTATION ET DU COMMERCE



ENTREVUE SUR
LES MÉTIERS

DANIKA OUELLET
EBI Environnement

BUREAU DE MONTRÉAL
4850, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST
SAINT-LÉONARD (QUÉBEC)
H1S 2Z7
514 725-9525

BUREAU DE QUÉBEC
2825, BOUL. WILFRID-HAMEL
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1P 2H9
418 624-4737

BUREAU DE L'ABITIBI
579, RUE LARIVIÈRE
ROUYN-NORANDA (QUÉBEC)
J9X 4J5
819 764-9529

1 833 338-8822



TUAC 501



CCVTF



JEUNES



LGBTQ

www.tuac501.org



LES TUAC 501 : UN ENGAGEMENT ACTIF DANS LA REPRISE DES ACTIVITÉS ET LE RENFORCEMENT SYNDICAL

ALAIN LACHAÎNE
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES TUAC 501

Au cours des deux dernières années, les **TUAC 501** ont été activement engagés dans la reprise des activités. Après une longue période de restrictions et de rencontres virtuelles imposées par la pandémie de COVID-19, nous commençons enfin à retrouver une certaine normalité. Les rencontres en présentiel ont repris progressivement et les grands rassemblements, tels que les congrès, font leur retour tant attendu.

Les TUAC 501 ont été activement présents lors du congrès des **TUAC Canada** qui s'est déroulé à Toronto en août dernier. Cette participation a notamment été mentionnée dans la dernière édition du **501idaire** à la page 13. De plus, nous avons pris part au 33^e congrès de la **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)**, où une femme, qui plus est autochtone, a été élue présidente pour la première fois de l'histoire de la Fédération. Je vous recommande vivement de lire le compte rendu de notre rencontre avec la nouvelle présidente, **Magali Picard**, aux pages 14 et 15 ainsi que l'article de la FTQ à

propos de son congrès à la page 13 de ce magazine pour en apprendre davantage.

Plus récemment, nous avons activement participé à la 30^e Assemblée générale du **Congrès du travail du Canada**, qui s'est tenu au Palais des congrès de Montréal au mois de mai 2023. De plus, nous avons également pris part au dernier congrès de la **Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick (FTNB)**. Vous pourrez d'ailleurs trouver un article de **Daniel Nadeau** à ce sujet à la page 4 de ce magazine. Cet article mettra en évidence l'importance de la participation des syndicats à ces grands rassemblements et soulignera leur contribution essentielle.

À ces grands rassemblements s'ajoute le 9^e congrès ordinaire de l'**Union internationale des TUAC**, qui s'est tenu au mois d'avril 2023 et qui a rassemblé une délégation diversifiée de plus de 2 000 délégué(e)s et participant(e)s. Le tout, pendant quatre journées intenses de débats, de résolutions et d'élections.

L'objectif principal de ce congrès était de renforcer notre grande organisation et de réaffirmer les valeurs d'unité des TUAC en Amérique du Nord, alors que l'organisation se tourne vers un avenir meilleur.

Lors de ce congrès, des figures clés ont été réélues pour de nouveaux mandats, confirmant ainsi leur leadership et leur engagement envers les travailleurs et les travailleuses. **Marc Perrone** a été réélu président international, tandis que **Paul Meinema** a été réélu président national des TUAC Canada et vice-président directeur. Ces réélections témoignent de la confiance et de la reconnaissance de l'ensemble des membres envers ces dirigeant(e)s chevronné(e)s.

Au cours du congrès, les délégué(e)s ont pris la parole pour débattre de nombreuses résolutions et souligner le travail de défense de la justice sociale au travail et au-delà effectué par le syndicat partout au Canada. Cela a permis de renforcer les liens et l'engagement envers la cause syndicale, tout en soulignant l'importance de la solidarité au sein des TUAC.



Québec
501



En plus des débats, les délégué(e)s et les participant(e)s ont eu la chance d'entendre des discours inspirants de personnalités influentes. La présidente du Congrès du travail du Canada, Bea Bruske, la présidente de la FAT-COI, Liz Schuler, le capitaine Richard Phillips et la gouverneure du Michigan, Gretchen Whitmer, ont partagé leurs perspectives sur les enjeux du monde du travail et de la justice sociale.

Lors de son discours aux délégué(e)s, le président international a déclaré avec conviction : « Nous sommes les TUAC. Nous avons amélioré la vie des travailleurs et des travailleuses, encore et encore. Nous avons apporté plus de justice sociale à nos deux nations. Nous avons contribué à faire de réels changements durables dans nos sociétés. Ce que nous faisons est important, non seulement aujourd'hui, mais également tous les jours ».



DANIEL NADEAU
DIRECTEUR POUR L'EST DU QUÉBEC

LE POUVOIR DES CONGRÈS : RENFORCER LES SYNDICATS ET DÉFENDRE LES DROITS DE TOUS LES MEMBRES

La participation aux congrès revêt une importance cruciale pour les syndicats, qu'il s'agisse de leurs propres congrès ou de ceux des différentes fédérations de travailleur(euse)s. Ces événements offrent une plateforme essentielle pour le partage des connaissances, les échanges d'idées et la consolidation des relations entre les membres et les organisations syndicales. Ils permettent aux syndicats de rester informés des enjeux actuels, des défis et des opportunités du monde du travail, tout en offrant une occasion précieuse de discuter de résolutions, de stratégies et de décisions importantes pour la défense des droits des travailleurs et des travailleuses.

En plus de faciliter le partage d'informations, la participation à ces congrès favorise la création de réseaux solides et l'établissement de collaborations et de partenariats avec d'autres syndicats. Cela renforce la voix collective et l'influence du mouvement syndical dans la lutte pour des conditions de travail justes et équitables. Les congrès sont des moments clés où les syndicats peuvent se rassembler, s'entraider mutuellement et unir leurs forces pour promouvoir les droits et le bien-être de tous les travailleur(euse)s, qu'ils soient syndiqué(e)s ou non.

Les **TUAC 501** sont activement engagés dans ces événements, apportant leur voix et leur expertise à la table. Ils échangent avec des dirigeant(e)s syndicaux(ales) et des militant(e)s de divers horizons,

partageant leurs expériences, leurs préoccupations et leurs stratégies pour l'avenir du mouvement syndical. La participation active des TUAC 501 témoigne de leur engagement indéfectible envers les droits des travailleurs et des travailleuses, contribuant ainsi au renforcement global du mouvement syndical et à l'élaboration d'une vision commune pour un avenir de travail plus juste et socialement équitable.

Notre récente participation au 55^e congrès de la **Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick (FTTNB)** a été une expérience enrichissante et stimulante. Ce congrès a réuni les membres des TUAC 501 ainsi que d'autres syndicats et délégué(e)s pour discuter des enjeux critiques touchant les travailleurs et les travailleuses d'aujourd'hui. Sous le thème inspirant de «*Travailleurs et travailleuses unis – Place au mouvement syndical!*», ce congrès a été l'occasion de débats animés et de résolutions significatives qui guideront les actions de la FTTNB dans les années à venir.

Les conférencier(ère)s invité(e)s, comme Matthew Green du NPD et

Minerva Porelle de l'Alliance canadienne des victimes d'accidents et de maladies du travail, ont partagé leurs perspectives éclairantes. Leurs interventions ont renforcé la détermination des TUAC 501 à lutter pour des conditions de travail justes et respectueuses. Les discours des dirigeant(e)s du Syndicat des Métallos et du Congrès du travail du Canada ont également été une source d'inspiration, rappelant l'importance de la solidarité et de la coopération entre les syndicats.

C'est avec fierté que les TUAC 501 ont participé à ce congrès dynamique et contribué à façonner un avenir meilleur pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses des abattoirs de Nadeau Ferme Avicole et de Sunnymel, que nous représentons au Nouveau-Brunswick. Notre engagement continu dans les congrès et les activités syndicales témoigne de notre engagement envers la défense des droits de nos membres ainsi que de notre volonté de construire un avenir où tous les travailleurs et toutes les travailleuses sont traité(e)s avec respect.



VOUS DÉMÉNAGEZ?



PENSEZ-Y ET DITES-LE
AUX **TUAC 501!**

NOM - ANCIENNE ET NOUVELLE ADRESSE
INFORMEZ-**NOUS** SVP
PAR TÉLÉPHONE - COURRIEL OU INTERNET

1 877 665-9525 • tuac@tuac501.org • tuac501.org

Membres TUAC 501

Profitez de rabais exclusifs sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs.

Demandez une soumission au beneva.ca/tuac ou au 1 866 551-2641.

beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva Inc. et distribuées par Beneva Inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.
© Beneva Inc. 2023 ¹⁰ Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva Inc. utilisées sous licence.



BOURSES D'ÉTUDES

DATE LIMITE
30 SEPTEMBRE

2023

1 INSCRIPTION

POUR LES 2 BOURSES D'ÉTUDES

✓ TUAC 501 ✓ TUAC CANADA

VISITEZ LE SITE INTERNET DES
TUAC 501 EN NUMÉRISANT LE
CODE QR CI-CONTRE POUR
CONNAÎTRE LES MODALITÉS
ET VOUS INSCRIRE AU DEUX
BOURSES D'ÉTUDES EN
MÊME TEMPS.





LA FERNANDIÈRE, 75 ANS À NOURRIR LES FAMILLES D'ICI!

La Fernandière célèbre fièrement son 75^e anniversaire cette année, et à cette occasion, de nouveaux produits seront proposés aux consommateur(ric)e(s). Restez à l'affût pour les découvrir !

Autrefois située sur le Boulevard des Récollets à Trois-Rivières, l'usine La Fernandière a trouvé sa nouvelle demeure sur le Boulevard Louis-Loranger dans un bâtiment construit en 2012 spécialement conçu pour répondre aux besoins croissants de production des produits de marque La Fernandière, de plus en plus populaire auprès des consommateur(ric)e(s).

Quelques années plus tard, une deuxième phase, deux fois plus grande que la première, a été ajoutée à l'usine. Cette expansion coïncide avec l'acquisition de la marque par Olymel, permettant ainsi le transfert de toute la production de saucisses de l'usine Lafleur à Saint-Henri vers Trois-Rivières, à l'exception des saucisses à hot-dog qui sont toujours produites à Saint-Henri. De plus, l'usine prépare également des mets prêts à cuisiner, tels que les pains de viande, bien que cela représente une part relativement faible de la production.

LES TYPES DE BOYAUX

Pour fabriquer de la saucisse, il est indispensable d'utiliser des boyaux pour maintenir la viande en place. À l'usine La Fernandière, trois types de boyaux sont utilisés pour la fabrication des saucisses : le boyau végétal, le collagène et le boyau naturel de porc.

Le boyau végétal offre l'avantage d'un meilleur rapport volume/cadence sans interruption. Ce type de boyau se fait en continu tant et aussi longtemps qu'il y a de la viande pour le remplir. La grande majorité des saucisses produites à l'usine La Fernandière sont faites avec ce type de boyau. Sa particularité est qu'il adhère bien à la viande et permet une cuisson uniforme et rapide.

Pour les saucisses à déjeuner, c'est le **boyau fait de collagène** qui est priorisé. Tandis que le **boyau naturel de porc** est utilisé pour les plus grosses saucisses européennes. Dans les deux cas, ce sont ces types de boyaux qui rendent les saucisses plus croquantes sous la dent. C'est ce que les consommateur(ric)e(s) recherchent pour ce genre de saucisses.

RESSENTEZ-VOUS ENCORE LES EFFETS DE LA PANDÉMIE?

En ce qui concerne la production, les niveaux sont revenus à ce qu'ils étaient avant la pandémie. Cependant, on constate que la proportion de ventes dans le secteur HRI (hôtellerie, restauration, institution) a diminué au profit de la vente au détail. Cela témoigne des difficultés que ces secteurs rencontrent pour se redresser.





OÙ TROUVER LES PRODUITS LA FERNANDIÈRE?

Au Québec, on retrouve les produits La Fernandière dans la très grande majorité des épiceries. Forte de sa réputation établie depuis 75 années déjà, la marque s'est taillé une place de choix dans le cœur des Québécois(es). Depuis l'achat par Olymel, on retrouve les produits de marque La Fernandière partout au Canada puisque le géant de la transformation alimentaire a aménagé une mini usine La Fernandière à

Red Deer en Alberta. Cette deuxième usine était nécessaire pour couvrir tout le territoire canadien, notamment en raison de la courte durée de vie de la saucisse fraîche qui est de 16 jours et qui doit être livrée chez les détaillants dans les six premiers jours. Seuls les produits pour les clients HRI sont congelés. Leur durée de vie est de 270 jours, ce qui permet leur entreposage dans l'entrepôt Olymel de Boucherville également syndiquée avec les **TUAC 501**.





DANKA OUELLET

CAMIONNEUSE POUR EBI ENVIRONNEMENT

Danika conduit des camions depuis 14 ans déjà. Depuis aussi loin qu'elle se souvienne, elle a toujours été attirée par tout ce qui entoure le camionnage. Cette grande curiosité qui l'habitait pour ce type de profession était beaucoup plus forte que celle qu'elle avait envers les métiers traditionnellement réservés aux femmes. Elle voyait que les camionneurs jouissaient d'une grande liberté dans leur travail, beaucoup d'autonomie ainsi qu'un sens de la débrouillardise. Tous ces éléments la séduisaient au plus haut point.

Danika a commencé à faire des essais de conduite de camion dans le bois et dans des champs, car elle n'avait pas le permis nécessaire pour conduire un tel véhicule sur la route. Puis, au contact des hommes de son entourage et de son ancien mari qui était camionneur, elle a pu observer de plus près le fonctionnement des moteurs de camions ainsi que l'inspection et la préparation qui devaient être faites avant qu'un chauffeur prenne la route. C'est là que sa passion est née!

Elle a donc entrepris des démarches pour s'inscrire au DEP au Centre de formation en transport routier (CFTR) afin de réaliser son rêve de devenir camionneuse. Ayant déjà une connaissance de base, elle était capable de repérer rapidement toutes les pièces sous le capot et de comprendre le fonctionnement du camion.

Au volant de son camion, Danika se sent complètement libre tout en étant

constamment à l'affût de tout ce qui l'entoure; les paysages magnifiques, mais aussi les travaux routiers, les accidents et les autres conducteurs qui ne sont pas conscients de l'espace nécessaire pour s'arrêter ou prendre un virage. « Conduire un camion, c'est relever de nombreux petits défis, comme rouler logiquement pour éviter des allers-retours inutiles ou se promener allègre comme on dit. »

Cela fait maintenant 10 ans que Danika travaille pour la compagnie EBI Environnement comme conductrice de camion de matières résiduelles. Au début de sa carrière, elle conduisait un camion avec un éboueur, ce qui était plus stressant, car la vie d'une autre personne était entre ses mains. Il fallait constamment se rappeler qu'il y a quelqu'un debout sur un petit marchepied à l'arrière du camion. « Les gens sur la route ne sont pas conscients du danger. Ils s'arrêtent trop proches du camion, ils nous dépassent souvent dangereusement, etc. » Après deux ans, elle a eu l'opportunité de postuler pour conduire un camion à chargement latéral : « Là, j'ai foncé. J'étais seule dans ma machine m'occupant de mes propres affaires et ne gérant que ma propre personne. J'ai rapidement réalisé que j'étais plus à l'aise et moins anxieuse et angoissée dans ce rôle ».

Bien que les horaires soient généralement plus réguliers, ce qui permet à Danika d'avoir un meilleur équilibre entre sa

vie professionnelle et personnelle, il arrive souvent que la charge de travail quotidienne soit trop importante. Cela peut entraîner des retards à des activités prévues en soirée, voire même l'empêcher d'y assister complètement. « Les fins de journée peuvent s'éterniser parfois parce qu'il est nécessaire de vider le camion plus fréquemment. Surtout durant les périodes de déménagement, de collectes de feuilles à l'automne, le temps des fêtes ou même une simple fin de semaine ensoleillée où les gens en ont profité pour faire le ménage de leur terrain, de leur maison ou même des rénovations... Chaque situation peut allonger considérablement mes heures de travail. »

Un autre aspect que Danika aime particulièrement, c'est tout le côté social qui existe dans le transport de matières résiduelles, contrairement au transport routier. Elle effectue des collectes de maison en maison de manière régulière. Les citoyen(ne)s sont habitué(e)s de la voir et ils se réjouissent de sa présence, la saluant lors de son passage. « Je pense que c'est en grande partie grâce à leur contact que j'ai développé un fort sentiment d'appartenance. Peut-être aussi que ma route est toujours bien faite et que je prends le temps de bien replacer les bacs après les avoir vidés dans le camion. J'aime que tout soit bien aligné et bien positionné. Et, si par malheur un bac venait à tomber, je n'hésite pas à sortir de mon camion pour le relever et le remettre

en place correctement. Je suis convaincue que ce type d'attention est grandement apprécié et fait toute la différence dans ma relation avec nos clients. Les habitants de ma route m'interpellent et viennent me parler. Ils sont également curieux de voir une femme exercer ce métier, ce qui suscite beaucoup de questions et impressionne beaucoup de personnes. »

Danika a été la première femme chauffeuse embauchée chez EBI et maintenant elles sont au nombre de 10, en plus de deux femmes éboueuses. Au fil des ans, les avancées technologiques ont transformé positivement le secteur du transport, le rendant plus accueillant pour les femmes. « Bien que nous soyons en minorité, nous avons réussi à nous imposer. Je ressens une immense fierté en constatant l'augmentation du nombre de femmes recrutées chez nous. Je m'investis énormément dans leur accueil ainsi que dans l'éducation de nos collègues masculins. Certains pourraient dire que j'en fais peut-être un peu trop (rires), mais il est important pour moi d'être bien informée et de partager mes connaissances avec le plus grand nombre de personnes possible. Grâce à mon implication syndicale, j'ai eu l'opportunité de participer à plusieurs formations qui ont non seulement bénéficié à ma carrière, mais aussi à ma vie personnelle. J'ai également la chance de siéger au CCVTF aux côtés de femmes tout aussi extraordinaires les unes que les autres. À chaque réunion, je ressors grandie et mieux armée pour affronter des situations difficiles. »

En conclusion, Danika incarne la passion et la détermination qui la poussent à exceller dans son métier de conductrice de camions. Malgré les défis et les préjugés auxquels elle est confrontée en tant que femme dans un domaine majoritairement masculin, elle a su s'imposer et devenir une source d'inspiration pour d'autres femmes.





POURQUOI FAUT-IL ENCORE PARLER DE VIOLENCE CONJUGALE?

ISABELLE ROY
NÉGOCIATRICE ET COORDONNATRICE DU CCVTF

La violence conjugale, on en parle depuis très longtemps et beaucoup trop souvent. Pourquoi? Tout simplement parce que des drames continuent de se produire quotidiennement.

Depuis la pandémie, les statistiques ont augmenté de façon exponentielle. Le constat d'avant était alarmant, maintenant il est criant. Il faut s'occuper de nos conscœurs qui subissent cette violence. Pourquoi je parle au féminin? Parce que les statistiques démontrent que 92 % des victimes sont des femmes. Bien

entendu, ceci n'enlève rien à la violence subie par les hommes et elle n'est pas moins dévastatrice. Cependant, dans mon propos, je vais m'adresser au féminin. Je disais donc qu'il faut s'occuper de nos conscœurs dans nos milieux de travail. Il faut rester à l'affût des signes... Mais ne cherchez pas de signes apparents, car vous n'en verrez probablement pas. La violence infligée aux femmes est souvent insidieuse, car la grande majorité d'entre elles souffrent en silence. C'est précisément pour cette raison qu'il est essentiel d'aborder ce sujet et de se

former à reconnaître les signes de violence conjugale dans nos milieux de travail. C'est pourquoi trois membres du CCVTF ont participé à la journée thématique intitulée « La violence conjugale et ses impacts sur les milieux de travail » présentée par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain. Nous pensons éventuellement offrir une journée semblable et inviter des membres et des déléguées à y participer. Si cela vous intéresse, veuillez m'envoyer un courriel à isabelle.roy@tuac501.org.

NOÉMIE BOURGOUIN

TUAC 501

J'ai eu beaucoup de chance de pouvoir participer à la journée thématique de la violence conjugale et ses impacts sur les milieux de travail. Les témoignages et les conférences qui ont eu lieu lors de cette journée m'ont donné plusieurs outils et conseils pour aider et informer les gens de mon entourage, mes collègues de travail ainsi que nos membres.

Je crois qu'il est important de sensibiliser et d'offrir les ressources nécessaires à nos membres pour aider du mieux qu'on peut les victimes de violence conjugale et leurs proches. Car la violence conjugale n'affecte pas seulement les victimes,

cela affecte également leur entourage et leur milieu de travail. De là l'importance d'avoir un milieu de travail bien informé et solidaire.

DANIKA OUELLET

EBI Environnement

Le témoignage poignant d'une survivante de violences conjugales a été un moment très fort. Elle a expliqué en détails les agressions qu'elle a subies sur une longue période, ainsi que leurs répercussions qui persistent encore aujourd'hui avec la violence judiciaire. Une représentante du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violences conjugales a également expliqué la définition de la violence

conjugale et nous a appris qu'il y a un total de 47 maisons, avec 15 places chacune, réparties dans 16 régions, pour aider les femmes victimes de violence. De manière troublante, elle a mentionné que selon les statistiques, huit femmes sur dix sont victimes d'une forme de violence, que ce soit physique, psychologique, verbale, économique, sexuelle ou judiciaire, sans oublier le contrôle coercitif.

L'article 51.16 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) a été évoqué, stipulant que l'employeur doit prendre des mesures pour protéger les travailleur(euse) s'exposé(e)s à la violence physique ou psychologique sur le lieu de travail, y compris la violence conjugale et familiale. Cette formation m'a permis de comprendre



les démarches à suivre dans un environnement de travail et l'importance de négocier des clauses dans nos conventions collectives, en s'appuyant sur l'article 51.16 de la LSST. Ainsi nos membres seront mieux protégés et accéderont à des ressources garantissant une sécurité d'emploi.

Une partie de la formation portait sur les ressources disponibles pour les hommes violents et pour les victimes de violence, où l'organisme PRO-GAM joue un rôle essentiel, tout aussi important que les maisons pour femmes victimes. Les thérapies offertes durent 15 semaines et coûtent 5 % du salaire annuel pour chaque participant.

La journée s'est conclue sur les impacts de la pandémie, qui ont entraîné une explosion des cas de violence conjugale. Les femmes qui travaillaient à domicile ou qui avaient perdu temporairement leur emploi étaient beaucoup plus exposées à la violence de leur conjoint.

SYLVIE COALIER

Fleury Michon

J'ai adoré la présentation d'une survivante victime de violence conjugale. Cela m'a inspirée et m'a donné le goût de me démarquer davantage dans mon milieu de travail.

Malheureusement, nous manquons souvent de temps sur le terrain pour offrir une assistance adéquate, que ce soit par le biais d'affichages ou de documentation dans les salles de bain des femmes. J'ai compris que ces femmes vivent dans la peur du jugement, ainsi que du stress et de l'anxiété qui en découlent. Leurs absences et leurs retards peuvent être un signe que nous pouvons détecter.

Il est essentiel de fournir des informations et de mettre en place un plan d'action pour aider ces femmes. La sensibilisation et la formation sont

des éléments clés pour diffuser des informations auprès des membres, des victimes et des employeurs. Il est important de comprendre que la violence conjugale est un problème sérieux qui nous concerne tous.

J'ai beaucoup apprécié la présence de PRO-GAM, un organisme d'intervention. Cependant, j'ai appris que des frais étaient exigés pour aider les hommes victimes de violence.

Je suis repartie de cette expérience avec de nouveaux outils pour pouvoir aider davantage. J'aimerais également souligner l'importance d'avoir des formations supplémentaires pour nous aider, afin de pouvoir rafraîchir nos connaissances, étant donné que nous ne sommes pas confrontés à de tels cas tous les jours.



RICHARD MOSS
AVOCAT

UNE REPRÉSENTATION SYNDICALE FORTE ASSURE LES DROITS DES MEMBRES

Il arrive parfois qu'un(e) travailleur(euse) puisse être victime d'un accident de travail ou d'une situation où son médecin décèle une maladie professionnelle. Dans ces cas, un dossier est ouvert à la CNESST et le ou la travailleur(euse) peut voir sa réclamation refusée, ou si acceptée, contestée par l'employeur.

Le processus juridique est ardu et compliqué. Dans un monde non syndiqué, le ou la travailleur(euse) peut être obligé(e) de faire affaire avec un bureau de représentation offrant une première consultation gratuite. Par contre, il devra ensuite signer un mandat prévoyant le paiement d'honoraires substantiels et même le paiement d'un pourcentage de toutes sommes payées au travailleur ou à la travailleuse.

Les TUAC 501 sont fiers d'offrir à leurs membres une représentation avec procureurs, et ce, sans frais. Pour en bénéficier, vous n'avez qu'à communiquer avec le bureau du syndicat et demander à rencontrer un procureur.

Voici quelques exemples de décisions qui ont été rendues depuis le début de l'année 2023 où la représentation syndicale a permis d'assurer les droits des membres.

EXEMPLE 1

Un travailleur soudeur voit sa réclamation pour une téno-synovite des fléchisseurs des doigts (triquet finger) refusée par

la CNESST. Le travailleur est incapable d'effectuer ses tâches et, n'étant pas admissible aux assurances, se retrouve sans revenus.

La représentation syndicale a permis au juge de statuer que le diagnostic permettait l'application d'une présomption de maladie professionnelle qui n'avait pas été maintenue par la CNESST. Par la suite, le juge statue que ce n'est pas parce que le travailleur n'avait exécuté ses tâches que pendant quatre semaines en février et mars et quatre semaines en juin de l'année de sa réclamation qu'il n'était pas éligible. Le Tribunal a retenu que « la notion de périodes de temps prolongées fait référence au nombre d'heures consacrées quotidiennement aux gestes répétitifs et non au nombre d'années pendant lesquelles le travail en cause a été accompli ».

Le Tribunal a accueilli la contestation du salarié et a renversé la décision de la CNESST. Le travailleur a eu droit aux prestations de la CNESST pour l'ensemble de la durée de son absence.

EXEMPLE 2

Un travailleur chauffeur de camion longue distance se heurte la tête sur le cadrage de la portière et il se retient avec la main gauche pour éviter de tomber au sol. La CNESST accepte sa réclamation pour entorse cervicale.

Au fil du temps, les médecins ajoutent des diagnostics de tendinite de la coiffe et déchirure à l'épaule. Ces diagnostics sont refusés.

Le travailleur étant consolidé de son entorse, la CNESST rend jugement qu'il est apte à refaire son travail malgré que le travailleur soit complètement incapable vu les autres diagnostics qui n'avaient pas été retenus.

Le syndicat assume la représentation et conteste ces décisions et le Tribunal renverse les décisions de la CNESST. Le travailleur voit reconnaître ses nouveaux diagnostics et les soins requis pour y remédier. Il est également déclaré qu'il est prématuré de se prononcer sur la capacité d'exercer son emploi.

Le Tribunal déclare que le salarié a donc droit à l'indemnité de remplacement du revenu.

Il est malheureux qu'un(e) travailleur(euse) puisse se blesser au travail, mais lorsque ceci se produit, votre syndicat est présent et disponible pour assurer votre représentation.

Les procureurs aguerris, dévoués et spécialisés assurent votre défense et vous n'avez qu'à faire appel à leurs services et compétences.

33^E CONGRÈS DE LA FTQ : UNE PREMIÈRE FEMME À LA PRÉSIDENTENCE DE LA CENTRALE

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a conclu son 33^e Congrès par l'élection d'une première femme à la présidence, madame Magali Picard. « Nous sommes extrêmement fiers de l'élection à l'unanimité de Magali Picard. Originaire du village de Wendake, Magali est une grande militante syndicale qui a une longue feuille de route. Sa vaste expérience au sein de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et comme ancienne vice-présidente de la FTQ fait de Magali une grande leader. Il ne fait aucun doute que son leadership ne saura qu'être bénéfique pour la FTQ, ses syndicats affiliés et ses 600 000 membres », déclare Denis Bolduc, dont le mandat de secrétaire général a été renouvelé pour une deuxième fois.

« L'action syndicale et le militantisme sont inscrits dans mon ADN, tout comme dans celui de la FTQ et de nos militants et de nos militantes. Je suis honorée de la confiance que me portent les personnes déléguées de ce 33^e Congrès. Je suis prête à poursuivre les luttes,

comme l'ont fait tous mes prédécesseurs, pour une plus grande justice sociale, pas seulement pour les travailleuses et travailleurs syndiqués, mais aussi pour toute la population québécoise. J'en suis honorée », déclare la nouvelle présidente de la FTQ, Magali Picard.

UNE LOI ANTI-BRISEURS DE GRÈVE AU FÉDÉRAL, ÇA PRESSE!

« Il est plus qu'urgent que le gouvernement fédéral adopte rapidement une loi anti-briseurs de grève afin de rétablir un véritable rapport de force entre les travailleurs et travailleuses et certains dirigeants patronaux peu scrupuleux qui préfèrent mettre à la rue des hommes et des femmes revendiquant de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires tout en poursuivant leurs opérations en embauchant des "scabs". Avec le télétravail, il va aussi falloir que le gouvernement du Québec modernise la loi anti-briseurs de grève et l'adapte aux réalités d'aujourd'hui », ajoute la présidente.

Autres dossiers importants : la mise en place d'un régime public et universel

d'assurance médicaments, la réforme de la loi électorale, la lutte contre le racisme systémique, la transition juste pour les travailleurs et travailleuses, la lutte contre les changements climatiques pour ne nommer que ceux-là.

« Les prochaines négociations dans le secteur public vont également occuper beaucoup de notre temps. Ce que nous voulons c'est un contrat de travail respectable. Offrir 9 % de hausse salariale sur 5 ans, c'est rire des femmes et des hommes qui tiennent à bout de bras les services publics. Aussi, les gouvernements du Québec et d'Ottawa devront prendre la mesure de l'engagement des militants et des militantes de la FTQ et de ses 600 000 travailleurs et travailleuses. La FTQ va continuer de bâtir des ponts afin de faire progresser la société québécoise et nous allons être sur toutes les tribunes pour favoriser l'émergence d'une société plus juste, plus démocratique et plus verte afin que personne ne soit laissé pour compte, c'est une promesse », conclut la présidente et le secrétaire général de la FTQ.

**Source : FTQ*





MAGALI PICARD

PRÉSIDENTE DE LA FTQ

L'IMPORTANCE DU SYNDICALISME EN 2023

Magali Picard, élue à la tête de la **FTQ** il y a seulement quatre mois, est omniprésente dans les médias traditionnels ou en ligne ainsi que lors de nombreux événements publics. En aussi peu de temps, elle a déposé près d'une dizaine de mémoires à l'Assemblée nationale du Québec visant à améliorer les conditions de vie des membres de la FTQ ainsi que de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses du Québec.

Magali se distingue par son désir de rencontrer les gens, de les écouter, de discuter avec eux et de trouver des solutions concrètes pour améliorer leur quotidien. Notre entrevue de quarante minutes avec cette femme passionnée et énergique a fourni une richesse de contenu qui aurait pu remplir toutes les pages de ce magazine. Tout au long de cet article, nous utiliserons son prénom, non pas par manque de respect, bien au contraire. Mais parce que c'est ainsi qu'elle encourage chacun à l'appeler, et que naturellement à son contact une atmosphère conviviale et de proximité se crée spontanément.

QU'ELLES SONT SES PRIORITÉS?

Magali a pour objectif de rétablir la fierté d'être syndiqué parmi tous les membres de la FTQ. Elle constate un manque de commentaires positifs envers le syndicalisme ces dernières années, ce qui amène les gens à croire qu'ils

n'ont pas besoin d'être syndiqués. Pour mieux formuler la mission du syndicat, Magali souhaite comprendre l'origine de ce cynisme et rappeler l'importance de la justice sociale, de l'équité, de l'amélioration des conditions de travail, de la négociation de contrats respectables, ainsi que de la préservation des régimes de retraite et des avantages sociaux.

Elle souligne que la mission des syndicats va au-delà des négociations salariales et de la sécurité au travail, mais que ces aspects sont souvent considérés comme acquis par les membres. Magali insiste sur la nécessité d'expliquer l'importance du syndicalisme en 2023 et l'équilibre nécessaire entre employeurs et travailleur(euse)s. Cet équilibre est essentiel pour préserver la classe moyenne et réduire les disparités croissantes entre les riches et les pauvres. Les syndicats ont un rôle clé à jouer en plaidant auprès

des gouvernements pour maintenir des programmes sociaux viables et préserver les services publics au Québec.

À PROPOS DES TRAVAILLEUR(EUSE)S ÉTRANGER(E)S TEMPORAIRES ET DE L'IMMIGRATION

Magali Picard, tout comme les **TUAC 501**, s'inquiète de la situation des travailleur(euse)s étranger(e)s temporaires et des travailleur(euse)s migrant(e)s, qui sont souvent négligés tant par les gouvernements que par des employeurs sans scrupules. Grâce à la syndicalisation des travailleur(euse)s des serres au Québec et aux efforts des syndicats tels que les TUAC pour améliorer les conditions de travail des travailleur(euse)s étranger(e)s temporaires dans les industries alimentaires, les hôtels et les restaurants, nous pouvons donner une voix forte et fière à tous ceux et celles





qui quittent leur pays d'origine pour contribuer à nourrir les familles québécoises. Cependant, il est nécessaire d'en faire davantage.

C'est pourquoi Magali souhaite sensibiliser les gens à ce problème en lançant une campagne visant à mettre en lumière les conditions de travail difficiles auxquelles ces travailleur(euse)s sont confronté(e)s. Elle est déçue que les gouvernements n'accordent pas suffisamment d'attention à cette question, malgré la présence d'environ 300 000 travailleur(euse)s migrant(e)s au Québec. Magali considère ce sujet comme extrêmement important et aspire à rassembler les membres de l'organisation autour de cette cause.

UNE VOIX FORTE ET CRÉDIBLE

Magalie est très encouragée par les résultats obtenus au cours des quatre derniers mois, durant lesquels plusieurs mémoires ont été déposés devant

l'Assemblée nationale du Québec, entraînant des amendements à certains projets de loi. Elle souligne l'importance de travailler en collaboration, de reconnaître les bonnes idées et d'adopter ensemble les propositions positives, plutôt que de détruire systématiquement les initiatives de l'opposition.

Elle met également l'accent sur la crédibilité et la confiance, tant dans le monde politique qu'au sein de la FTQ. Magali estime que pour être pris au sérieux, il faut être capable de reconnaître ce qui fonctionne bien et ce qui peut être amélioré. Elle souligne l'ouverture et la maturité de l'organisation dont elle fait partie, qui reçoit des critiques constructives et qui reste pertinente depuis plus de cinquante ans.

APPEL AUX MEMBRES

Pour Magali, il n'y a pas de petit ou de grand rôle dans une organisation syndicale. Tout le monde y a sa place; il suffit de la prendre. Le travail d'équipe, les débats constructifs et l'apprentissage continu

doivent être au cœur de nos actions syndicales. C'est pourquoi Magali encourage les membres à participer aux rencontres syndicales et souhaite que celles-ci soient accueillantes et informelles. C'est ensemble que nous pourrons faire avancer la société. Magali souligne que ce sont les générations précédentes de syndicalistes qui ont lutté non seulement pour les droits des travailleur(euse)s, mais aussi pour ceux des femmes, des personnes autochtones, des personnes marginalisées. Nous avons le devoir de poursuivre leur travail et être solidaires les uns avec les autres pour contrer le discours de la droite qui lutte pour nous faire perdre nos acquis. En ce sens, elle se sent connectée à la nouvelle génération et à leurs revendications progressistes.

En conclusion, Magali exprime sa volonté de jouer un rôle actif et constructif, en travaillant en collaboration pour le bien de tous. Elle est très fière de la grande famille de la FTQ et apprécie l'ouverture de ses membres, ainsi que leur engagement envers

Merci Adriana!

Adriana Duran est originaire de la République Dominicaine et est arrivée au Canada en 2000. Elle travaille à l'abattoir **Olymel Saint-Esprit** depuis 2002 où elle occupe le poste de journalière.

Adriana est également une fière **RL du Fonds de solidarité FTQ** depuis maintenant 16 ans! Ce qui la motive le plus dans ce rôle, c'est de conscientiser ses collègues de travail à l'importance de l'épargne en vue de la retraite ou pour l'achat d'une première maison.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU FONDS DE SOLIDARITÉ

N'oubliez pas d'exercer votre droit de vote lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra à l'automne 2023. Tous les détails en lien avec la procédure de vote seront acheminés au mois d'août avec l'avis de convocation. Vous pourrez voter en ligne, par courriel ou en remettant une procuration à votre responsable local (RL) ou à votre représentant(e) syndical(e).



...ainsi que

Loïc Breton
(SEPB)

Sylvie Nelson
(SQESS)

Éric Gingras
(CSQ)

UNISSEZ VOTRE VOIX AUX
TUAC QUÉBEC ET APPUYEZ **ANOUK COLLET...**